

RAPPORT AGHION

Une mise au diapason de la loi LRU en perspective

→ par Stéphane Tassel

Un rapport s'inscrivant dans la donne inégalitaire voulue par le gouvernement.



« Allo ! Ici Harvard, j'ai quelques bonnes idées pour vos universités... »

Il faut investir l'enseignement supérieur et la recherche : c'est bien là le seul point d'accord que nous pouvons partager avec la présentation de P. Aghion, missionné par Valérie Pécresse pour collecter de supposées « bonnes » idées pour nos universités. C'est d'Outre-Atlantique que les recommandations semblent surgir ou du seul exemple français : l'Ecole d'Economie de Toulouse, Réseau Thématique de recherche Avancée. Ayant exercé quasi exclusivement aux Etats-Unis, P. Aghion esquisse un modèle qui a toutes les raisons de susciter l'intérêt de la rue Descartes.

« Accroître les moyens, développer l'autonomie, recourir aux incitations » : développer l'excellence universitaire dépendrait de l'activation corrélée de ces trois leviers. Ce modèle fait fi des fondements collégiaux et démocratiques dont formations et recherches ont besoin pour maintenir leurs potentiels de créativité. Jamais, libertés pédagogiques et scientifiques ne sont citées dans ce qui est plus un diaporama qu'un rapport d'étape. C'est l'autonomie financière et de gestion des ressources humaines qu'il

s'agit de renforcer. Des mécanismes incitatifs gouvernementaux dont on connaît les effets pervers se substituent aux régulations nationales ou régionales s'appuyant sur des débats démocratiques contradictoires. Accroître les moyens publics, garantir les libertés, réguler démocratiquement et collégialement : l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche ne peut s'écarter de ces fondements sans perdre dans la concurrence stérile sa richesse et sa diversité.

▼
Le processus de déstructuration sans précédent trouve dans ce rapport un écho particulièrement troublant
▲

Au cœur d'un processus de déstructuration sans précédent du service public d'enseignement supérieur et de recherche, accéléré par le plan Campus et catalysé par un grand emprunt aux répartitions opaques et extrêmement sélectives, la réorganisation tant fonctionnelle que spatiale trouve dans ce rapport un écho particulièrement troublant et éloigné de la conception initiale des PRES (États Généraux de Grenoble) permettant de favoriser les coopérations entre établissements (universités, grandes écoles, organismes...). Les trois strates « campus d'excellence », chargés de collecter et de gérer des fonds au service d'une stratégie locale, « Com-

posantes » (facultés, grandes écoles) organisant la scolarité d'étudiants soumis à mobilité, et « départements disciplinaires », articulant programmes et recrutements des personnels, forment une pyramide bureaucratique centralisée.

En rupture avec la gestion démocratique des universités, la « bonne gouvernance » décrite donne le ton. Inacceptables, les vœux présidentiels visant à faire voter les personnalités extérieures pour élire le président semblent bien fades devant les CA des universités américaines citées, comptant une très grande majorité de personnalités, nommant le président. Des CEVU et CS ne subsisteraient qu'un seul « Sénat » « conseiller » des administrateurs. Dès son annonce, nous dénonçons un rapport visant à conforter l'autonomie version LRU. Cette présentation confirme son objectif. Au moment où la précarité est mise en lumière dans l'enseignement supérieur et la recherche, il n'est pas inutile de rappeler que P. Aghion a été de ceux qui préconisaient une entrée dans la carrière universitaire précédée par 3 CDD de 4 ans successifs. Sans attendre mars prochain, date où le rapport final doit être remis à la ministre, résistons à cette vision nocive de l'enseignement supérieur et de la recherche. ●

LES TRAVAUX DES DEUX COMITÉS DE SUIVI LICENCE

Un contexte d'échanges sur des questions stratégiques

→ par Marc Champesme, représentant du SNESUP au Comité de suivi Licence

Reconnaissant en cela les critiques que le SNESUP avait formulées dès les premières annonces sur la réforme LMD, les comités de suivi licence et licence professionnelle⁽¹⁾ ont engagé depuis 2007 un travail commun destiné à améliorer la « lisibilité de l'offre de formation en licence ».

Les travaux des comités de suivi ont conduit en 2008 à l'élaboration de recommandations sur les intitulés des domaines, mentions et spécialités en complément d'une nomenclature élaborée quant à elle par la DGES. Durant l'année universitaire 2008-2009, l'essentiel des travaux des comités de suivi licence a

concerné l'élaboration d'un « référentiel de formation » pour les licences du domaine Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH), aboutissant à un texte de recommandation rendu public après sa présentation à la séance du CNESER du 19 octobre 2009. En complément, les deux comités de suivi licence ont organisé le 14

janvier dernier une journée d'études sur ces référentiels, à laquelle étaient invités, outre les membres des comités de suivi licence, les VP CEVU et les directeurs d'UFR LLSH de l'ensemble des universités.

UNE INTÉRESSANTE RÉFLEXION COOPÉRATIVE, MAIS...

Ce référentiel de formation pour les